



La Mairie communique



Préservez la planète : recevez le Feuillet par mail, inscrivez-vous en donnant votre adresse à mairie@aurignac.fr
En réduisant la consommation de papier, vous réduisez l'impact écologique de notre publication municipale. Merci...

Permanences à la Mairie : Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 02 et 23 octobre, de 9h à 12h.

Sécurisation de la circulation : la sécurité piétonnière et automobile, ainsi que le stationnement, restent une priorité dans la politique municipale du « bien vivre ensemble » :

- le croisement de la route de Boussan et de la D 635 a été modifié, offrant une meilleure visibilité.

- une campagne de signalisation horizontale peinte a été effectuée par l'entreprise « Signature » :

* au croisement de l'avenue de Benabarre et du boulevard Bertrand Adoue, des zébras interdisent désormais le stationnement trop proche du croisement, qui bloquait les bus.

* au bas du chemin de Martin, un stop a été créé (panneau posé et peinture au sol), codifiant la circulation.

* deux nouvelles places de parking dédiées, l'une aux patients du cabinet de kinésithérapie et l'autre aux ambulances contribuent à la qualité des services respectifs.

* trois places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sont réglementairement matérialisées : une à la salle polyvalente, une au stade et une à la place de Madrid, pour l'accès de tous aux différents sites du village.



Justice et lien social

La commune d'Aurignac participe à la démarche de maintien du lien social et de réinsertion d'une personne pénalement condamnée, en lui permettant d'effectuer sa peine par un Travail d'Intérêt Général (TIG) au service de la collectivité.

Ainsi, il s'agit de mettre en œuvre une décision de justice par laquelle l'individu peut réellement s'amender de sa faute dans la collectivité, grâce à une réparation dans cette même collectivité.

Aurignac accueille aussi des professionnels :

Les équipements rénovés de la nouvelle Mairie, la salle Nord en particulier, sont le lieu de nombreuses formations ou journées de travail ; le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) vient à Aurignac pour ses sessions de formation les 29 et 30 octobre, ainsi que les 2 et 3 novembre.

Déjà, la Direction Départementale des Territoires, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et d'autres organismes, sont venus profiter de nos installations.

Les groupes se restaurent sur Aurignac et beaucoup découvrent ainsi le village et ses attraits : la notoriété de la commune s'en trouve renforcée.

Effectif rentrée 2021-2022

La maternelle accueille 56 enfants, l'école maintient ses 3 classes ; l'école élémentaire compte 112 élèves, répartis en 5 classes et accueille également la classe annexée de l'IME Dinguirard. Le collège accueille cette année 198 collégiens répartis dans 8 classes (2 classes par niveau). Ces effectifs fluctueront durant l'année, notamment avec les arrivées et les départs des demandeurs d'asile.

Dans notre territoire rural, les services publics sont essentiels pour la vie quotidienne des élèves et de leurs familles, ainsi, 17 enfants du primaire et 134 collégiens sont transportés gratuitement grâce au conseil départemental. Quant à la cantine, ce sont 318 élèves qui bénéficient de cette restauration collective, service auquel participent deux agents de la commune.

La piscine :



CŒUR & CÔTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Déclarée par la 5C comme équipement structurant des terres d'Aurignac, la piscine de notre village bénéficie d'une réhabilitation complète de son bassin.

La prochaine saison se déroulera donc dans un équipement rénové par les financements de la Communauté de communes. La future piscine « Marc GRANJON » fait peau neuve.

Permanence de nos conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD

le mercredi 13 octobre, de 14h à 16h à la mairie - salle des Adjoints

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

Un an après l'assassinat odieux d'un enseignant, Jean-Michel Losego, Maire d'Aurignac et le Conseil Municipal vous convient à un moment de rassemblement en mémoire de Samuel Paty, Samedi 16 octobre à 10h00, Place du Foirail

Une plaque du souvenir sera posée et un arbre du savoir et de la laïcité planté pour permettre aux idées de liberté et aux valeurs républicaines de croître et de fructifier.



Travaux et aménagements

À la gendarmerie : nos équipes veillent à conserver la meilleure qualité d'accueil pour nos gendarmes ; un garde-corps a été remplacé, ainsi qu'un WC dans un appartement.

Aux écoles : les agents ont répondu aux demandes des écoles élémentaire et maternelle (nettoyage, montage de meubles ...) favorisant le démarrage de l'année scolaire, pour les élèves et leurs enseignants.

Vestiaires du stade : les travaux en régie se poursuivent avec régularité : carrelages et peintures sont terminés ; restent encore quelques aménagements intérieurs.

Espaces-Verts : pour garder le meilleur aspect au village, taille, tonte et entretien manuel ont continué durant tout ce mois.

Au menu du week-end

- Salon des brasseries artisanales et des brasseurs amateurs.
- Rassemblement de motos et voitures de collection et américaines
- Artisans exposants, exposants motos, stands moto, tatoueurs et barbier
- Présence de Black Mountain, la marque des grands whiskies du Sud-Ouest
- Initiation et concours de fléchettes avec les "Woodpeckers" de Saint-Martory
- Restauration (sans réservation cette année)

Samedi 2 OCTOBRE à partir de 12h

- Restauration
- Concentration de motos customs, de voitures de collection et américaines
- 2 groupes de musique en soirée :
 - Shine On - Occitania tribute to Pink Floyd
 - Deep Impact - tribute to Deep Purple

Dimanche 3 OCTOBRE à partir de 10h

- Concentration de motos customs, de voitures américaines et de collection
- Animation musicale avec le groupe Uno's Trio
- Remise des médailles d'or et du prix du public aux brasseurs

Passé sanitaire OBLIGATOIRE



Culture et Patrimoine



Vendredi 22 octobre Théâtre : **LES COMBUSTIBLES** - d'après l'œuvre d'Amélie Nothomb, Cie Les petits bossus à 20h30
10€ adulte et 5€ enfant dès 8 ans / Tout public dès 12 ans / durée 70 min.

Présentation du Passe sanitaire obligatoire en fonction du protocole sanitaire en vigueur

Samedi 16 octobre Clown-cirque, **LA BRISE DE LA PASTILLE**, C^{ie} Galapiat Cirque à 17h place de la mairie - gratuit/tout public, durée 1h, spectacle accueilli par Pronomade(s) en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges et la commune d'Aurignac.

Un jour en octobre... Restez attentif ! Il se pourrait qu'une irruption artistique vienne bousculer votre quotidien. Tout acte poétique, irritant, décalé, déroutant, excessif, beau, chanté, intempestif, dansé, sonore, (im)pertinent, répété, murmuré pourra indiquer la présence de Pronomade(s)... ou pas.



mairie aurignac culture et patrimoine



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Depuis le 5 septembre, le Musée de l'Aurignacien est ouvert au public **du mercredi au dimanche**, de 14h à 18h.

Tous les **mercredis, samedis et dimanches**, en dehors des périodes de vacances scolaires, profitez d'une visite commentée à 16h.

Réservation conseillée 05.61.90.90.72 ou accueil@musee-aurignacien.com ou sur www.musee-aurignacien.com

Les fouilles archéologiques de l'abri d'Aurignac ont repris !

Du 30/08 au 26/09, les archéologues Mathieu Lejay et Lars Anderson (Laboratoire TRACES - Université Jean Jaurès Toulouse) ont continué les **fouilles entreprises en 2019, dans le prolongement de l'abri.**

Du 10/10 au 5/12 : exposition « **Histoire à creuser** » photographie et son. Les artistes Simon Pochet et Alexandra Serrano, ont proposé aux classes de 6^{ème} du collège d'Aurignac de se projeter dans le futur (35 000 ans) et de se mettre dans la peau d'archéologues découvrant des objets fossilisés qui leur sont inconnus.

Vacances de la Toussaint : du 23 octobre au 7 novembre

L'équipe du musée sera ravie de vous accueillir du mardi au dimanche de 10h à 18h.

Présentation du Passe sanitaire obligatoire en fonction du protocole sanitaire en vigueur



Cinédonjon octobre

Vendredi 21h

- 01/10** : OSS117 : Alerte rouge en Afrique noire
- 08/10** : Titane (Palme d'or) **interdit - 16 ans**
- 15/10** : La loi de Téhéran (vost)
- 29/10** : À l'abordage

Samedi 21h

- 23/10** : Onoda (vost)

Dimanche 16h

- 10/10** : Ainbo princesse d'Amazonie
- 17/10** : Les Croods 2

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

Restos du Cœur

Reprise de la campagne d'hiver

Inscriptions le lundi 18 octobre
à la salle paroissiale de 9h à 12h
et de 14h à 16h

Dans la nuit du **samedi 30**
au **dimanche 31 octobre**



vous **reculez** vos horloges **d'1 heure**

État civil

Décès

BOUCHÉ Jean, le 01/08

LOUIS Marcel, le 17/08